

EDITO

C'est le printemps !



Cher tous,

Nous sortons des frimas de l'hiver et enfin la nature se réveille et nous offre ses premières floraisons. Profitons de cette belle saison qu'est le printemps. Hélas, nous observons de moins en moins d'insectes qui viennent polliniser nos arbres. Cette perte d'insectes a des conséquences très importantes sur la biodiversité. Ils sont la base pour le fonctionnement des écosystèmes. Certaines conséquences sont déjà visibles. Les populations d'oiseaux qui en dépendent pour leur nourriture s'effondrent.

Face à cette situation, vous êtes nombreux sur notre commune à agir ou souhaitez agir en faisant de votre jardin ou de votre balcon, une zone zéro pesticides, parsemée de fleurs favorables aux pollinisateurs.

Nous menons une action identique dans les espaces verts de la commune. Nous nous portons conseil également, auprès des entreprises venant s'installer sur la ZAC3.

Nous sommes déjà à mi-mandat et les projets deviennent réalité. Tout s'accélère, le terrain synthétique est terminé et le 17 juin nous en ferons l'inauguration. Nous avons lancé les travaux de voiries, comme la mise en sens unique de la rue des jardins. Nous commençons la création de la future aire de jeux près du centre équestre du Lugère.

Après analyse des besoins nous lançons les premières études pour la rénovation thermique de l'école maternelle. Suite à l'emménagement de l'AEFH vers leurs nouveaux locaux,

nous allons pouvoir étudier les travaux nécessaires pour préparer le pôle santé dans les locaux de la Sablonnière.

Comme vous pouvez le constater les différents services municipaux ne chôment pas et l'ensemble du conseil municipal poursuit ses projets. Je tiens à remercier le personnel et les élus de leur grande implication.

La commission en charge de la culture vous propose de nous retrouver pour quatre vendredis soir à partir du 16 juin dans le centre de marigny les usages, pour passer un moment agréable à danser, chanter ou simplement écouter différents artistes, pour nous agrémenter le début de l'été.

Je souhaite la bienvenue à Christophe Delaporte, nouveau conseiller municipal qui remplace Frédéric Robichon. Je remercie Frédéric pour son investissement durant ces 3 années.

Mais avant tous cela je vous invite à sortir vos paniers car le vendredi 26 mai sera le premier marché alimentaire du vendredi à Marigny les Usages, venez nombreux !

Au plaisir de vous rencontrer !

Philippe Beaumont

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE p 2 à 5

- Finances et Personnel communal
- CCAS
- Commission jeunesse
- Environnement
- Culture, Sports, Loisirs, Associations

LA VIE A MARIGNY p 6

ASSO' INFO p 7 à 8

- Jardin des Jeunes Pousses
- L'APEM
- L'USEP
- Le comité des fêtes
- L'ESM Football

ECHO BIO p 10 à 11

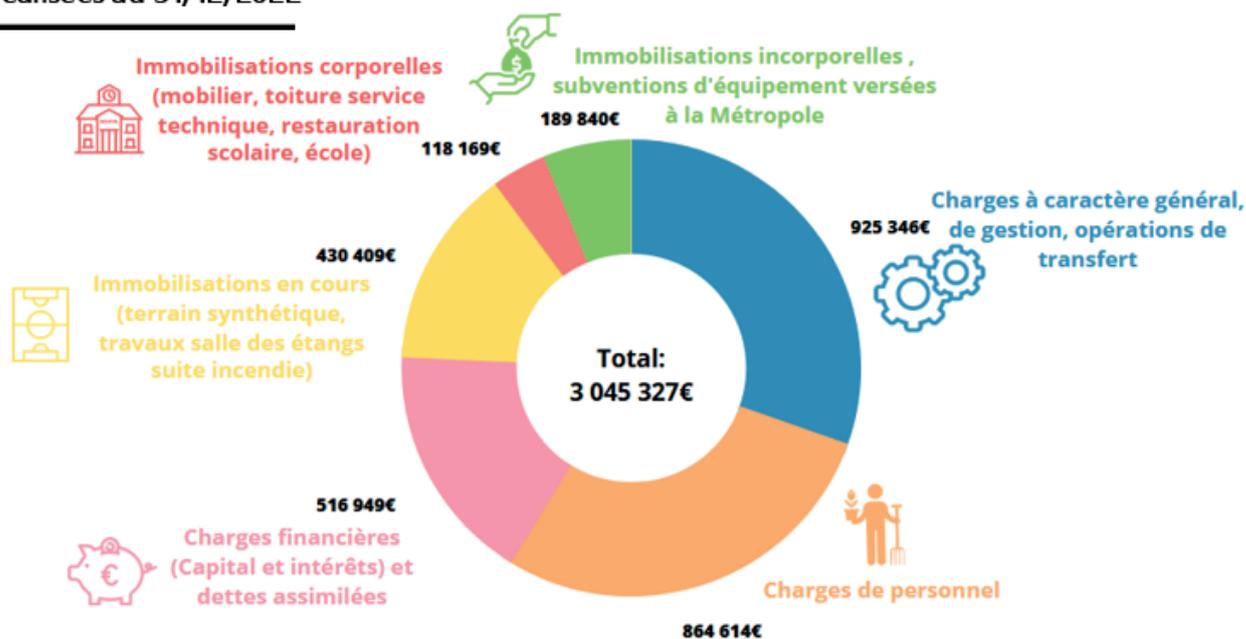
INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12



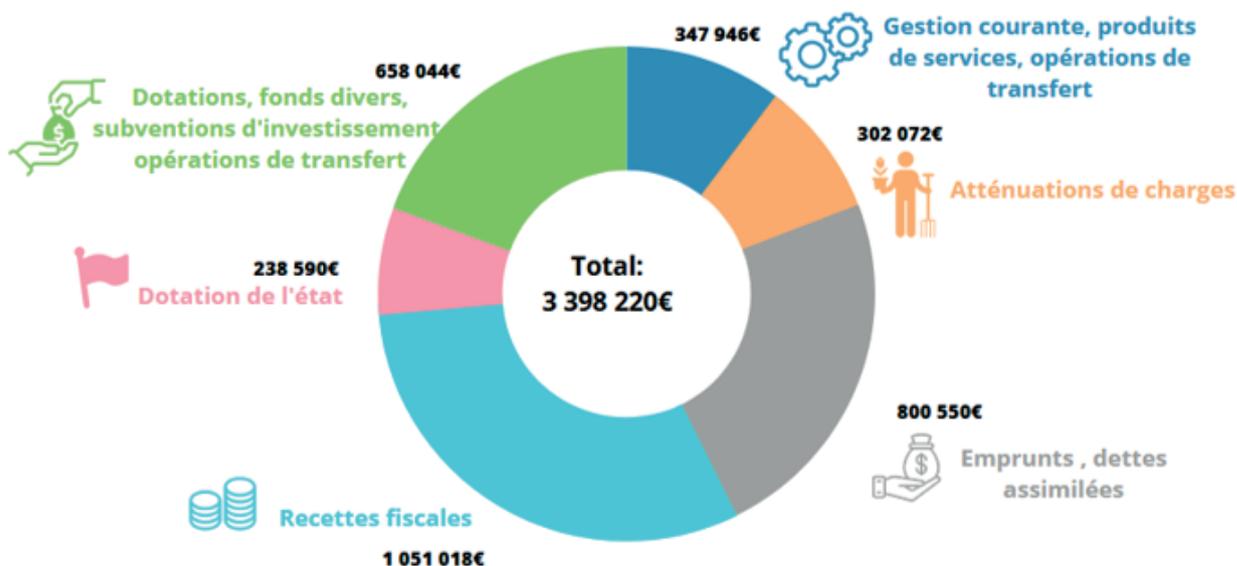
Le 27 Mars 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif et compte de gestion 2022, l'affectation des résultats 2022 au budget 2023, les taux d'imposition 2023 et le budget 2023.

• BUDGET REALISE 2022 :

DÉPENSES réalisées au 31/12/2022



RECETTES réalisées au 31/12/2022



Résultats d'exécution du budget principal 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat à la clôture de l'exercice 2022
Investissement	103 622,90 €	217 347,95 €	320 970,85 €
Fonctionnement	210 493,03 €	135 545,06 €	346 038,09 €
TOTAL	314 115,93 €	352 893,01 €	667 008,94 €

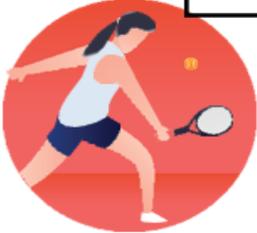
Les résultats à la clôture de l'exercice 2022 seront affectés au budget primitif de 2023.

• BUDGET PRIMITIF 2023 :

Le budget primitif est de 1 945 075,09€ en recettes et dépenses de fonctionnement et de 1 169 363,34€ en recettes et dépenses d'investissement : soit un total de 3 114 438,43€

Voici les principaux projets d'investissement pour 2023 :

SPORTS



- Terrain multisports du Lugère
- Agrès du parcours de santé
- Éclairage du tennis extérieur

ENFANCE, ÉCOLE



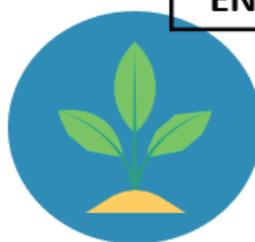
- Travaux école (acoustique, sanitaire, étude d'architecte)
- Mobilier pour l'école
- Mobilier pour le périscolaire
- Equipements restaurant scolaire

BATIMENTS COMMUNAUX



- Hangar pour les services techniques
- Clôture et aménagement du cimetière
- Sablonnière : Frais d'étude des futurstravaux et remplacement de la chaudière

ENVIRONNEMENT



- Plantations
- Poubelles de tri
- Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal continue à soutenir nos associations communales en votant les subventions / adhésions suivantes pour 2023 :

Anciens Combattants Vennecy Marigny	450 €
AEFH La Sablonnière	500 €
Aire des Artistes Associés	300 €
Comité des fêtes + subvention exceptionnelle pour caisses à savons	1200 € + 1300 €
APEM - Parents d'élèves	600 €
Coopérative scolaire	2000 €
Entente Sportive Marigny Football	2000 €
Jardin des Jeunes Pousses	600 €
Les compagnons chalandiers d'Orléans	450 €
Marigny Art Détente	300 €

Mini Racing Club de Marigny	400 €
Marigny Tennis Club	2000 €
USEP Ecole de Marigny	200 €
Amicale Sapeurs-pompiers de Vennecy	300 €
Amicale Tambours de Vennecy	300 €
Fondation du patrimoine	120 €
Prévention routière du Loiret	200 €
Maires du Loiret	50 €
Ligue contre le cancer	200
TOTAL	14 070 €

Les taux d'imposition pour notre commune ne seront pas augmentés :

- La taxe foncière sur propriétés bâties : 25,63% de part communale et 18,56 % de la part départementale reversés aux communes pour compenser les recettes de la taxe d'habitation : 44,19 %

- La taxe foncière sur propriétés non bâties : 64,42 %
soit un produit fiscal attendu estimé à 841 000 € (avec un taux de compensation Taxe habitation)

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour 2023 devront rester maîtrisées malgré certaines dépenses qui augmentent sous l'effet de l'inflation : énergie, alimentation ...

Je reste à disposition des Martarais pour tout renseignement complémentaire sur les finances de notre commune.

Josette Lagareno

QUE FAIRE EN CAS DE FORTE CHALEUR ?



Limiter
l'effort physique



Ne pas s'exposer
au soleil



Porter
des vêtements clairs,
amples, en coton,
et si vous sortez,
un chapeau



Se rendre
si possible
quelques heures
par jour dans
un endroit frais



**Fermer les volets
et les fenêtres**
lorsque la température
extérieure est supérieure
à celle du logement



Aérer et ventiler,
tôt le matin, tard le soir
et la nuit



**Se rafraîchir
régulièrement**
(bains, douches, brumisateurs...)



**Ne pas hésiter à
donner des nouvelles**
chaque jour
à une personne
de votre entourage



Boire
au moins 1,5 à 2 litres
par jour (eau, jus de fruit...),
sauf contre-indication médicale



Manger
en petites quantités
tout au long de la journée,
en cas de perte d'appétit
aux repas principaux



**En cas de traitement
médicamenteux,**
demander conseil à votre médecin
ou à votre pharmacien



En cas de vertiges, de nausées,
de crampes ou de troubles
du comportement : **appeler
un médecin ou les services
de secours (SAMU : 15)**

TELEASSISTANCE :

Nouveau partenaire à compter du 01 mai 2023.

Ce dispositif est destiné aux personnes âgées, isolées, handicapées ou malades, désirant sécurité à leur domicile.

En pendentif ou au poignet, il est le compagnon fidèle de l'abonné.



La téléassistance pour protéger et rassurer



Rester chez soi tout en
rassurant vos proches.

Notre équipe vous prend
en charge et prévient vos
proches si nécessaire.

Un équipement différent offrant des services utiles et inédits



Des dispositifs **simples, peu
visibles, confortables et
ergonomiques** spécialement
pensés pour les séniors



Un transmetteur autonome,
sans branchement sur ligne
téléphonique : une simple prise
de courant suffit !



Un bouton d'appel étanche et
résistant aux chocs à porter en
bracelet ou en médaillon

Des services déjà intégrés au transmetteur :



météo



radio



température et
qualité de l'air



mesure de l'activité physique

Des services en option :



détection
de chute



détection
de fumée



Coffre
à clés

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous faire connaître
en mairie soit en venant sur place ou en téléphonant au
02.38.75.04.15 ou par mail mairie@marignylesusages.fr

Murielle Buleon

COMMISSION JEUNESSE

Après la réunion du 6 Avril, la Commission Jeunesse vient d'élire son nouveau bureau :

- Présidente : Bertille BETARE-TRIAU
- Vice-président : Ruben DELAPORTE
- Secrétaire : Léa LE BARBER
- Secrétaire adjoint : Léonor ROBICHON
- Trésorière : Rose-Marie SACHET
- Trésorière adjointe : Olympe RENVOISE

Ce nouveau bureau permettra à la Commission Jeunesse d'être plus libre dans la réalisation de leurs différentes actions.

Plusieurs projets sont déjà en cours et verront normalement le jour avant fin 2023. Nous étions présents sur le carnaval pour aider l'APEM et le Comité des Fêtes. Prochainement, nous serons également présents à la kermesse de l'école.

Pour rappel, tous les jeunes de plus de 10 ans souhaitant rejoindre la Commission Jeunesse sont les bienvenus, passez simplement en Mairie où l'on vous donnera les informations nécessaires.

Hâte de vous revoir et n'hésitez pas à nous rejoindre



L'actualité, en ce printemps, sera la poursuite de la « gestion différenciée des espaces verts » qui nous amène d'année en année à évoluer vers une gestion durable de notre territoire, que ce soit avec le service technique, avec la Métropole sur la ZAC3 ou avec l'ONF sur la forêt communale.

Par exemple, nous nous intéressons plus particulièrement à notre forêt. C'est pour cela que nous vous proposons, dans le cadre de notre participation aux « 24h de la biodiversité », de nous intéresser aux « arbres » sur notre commune, et en particulier ce sera l'occasion de découvrir notre forêt communale. C'est un RDV annuel proposé par la Métropole qui a pour but de faire découvrir la biodiversité sur tout le territoire, le thème de cette année étant : « Levez le nez et regardez comme c'est beau ! ».

C'est ainsi que **nous donnons RDV aux martarais, petits et grands, le 3 juin** sur le site de la Sablonnière pour découvrir la richesse arboricole de notre commune grâce aux illustrations de l'ONF et les 2 balades découvertes commentées par notre expert écologue, Lucien Maman.

Ces 2 balades de 1h30 auront lieu à partir de 10h et 15h à partir de la Sablonnière (anciennement bâtiments

de l'AEFH) pour un circuit menant dans la forêt. Des animations pour les enfants agrémenteront la journée. De nombreux sujets seront abordés tels que : le document « d'Aménagement forestier de la forêt communale 2017-2036 de l'ONF », les « arbres remarquables », le « barème de l'arbre », la chasse, l'affouage, les risques incendies, les sports loisirs en forêt... Nous tenons à remercier dès à présent l'ONF qui a mis à disposition de nombreux documents visuels pour adultes et enfants.

L'autre actualité reste la mise en production de l'unité de méthanisation qui a démarré en début d'année :

Après une 1ère visite le 4 février par le jury de nez, une 2ème est prévue le 7 juin à 17h, l'unité aura optimisé sa production et nous serons au début de la période chaude, propice à l'émanation d'odeurs diverses. La mission du jury de nez va ainsi prendre d'autant plus d'importance durant cet été. C'est ainsi qu'il est recommandé aux participants une assiduité particulière pour faire remonter leurs observations, le nombre de jurés étant passé de 25 à 21 en ce début d'année, chiffre encore suffisant pour être représentatif. D'autre part, la durée de

l'étude olfactive devrait être prolongée de quelques mois, voire jusqu'à la fin de l'année, afin de couvrir une année calendaire complète.

Un autre RDV est organisé par le Syndicat des rivières (SIBCCA) à la salle de Pont aux moines à Mardié « La semaine des rivières », qui est l'occasion pour le public de connaître les actions réalisées sur le territoire régional pour préserver et restaurer les milieux aquatiques, et de découvrir grâce à des animations ludiques et variées, les richesses et charmes des rivières et des zones humides. Pour retrouver programme de la semaine suivre le lien : <https://nature.regioncentre-valdeloire.fr/>

L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre à la protection des milieux aquatiques et au rôle majeur joué par les acteurs locaux dans ce domaine.

- Enfin, nous vous décrivons dans l'Echo Bio notre nouvelle étape sur, un des sujets cruciaux de notre époque : « la gestion des déchets », avec les actions qui s'ensuivent.

Gilles Lendon

CULTURE, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

16, 23 ET 30 JUIN, 7 JUILLET 2023

CONCERTS



Les vendredis de l'été

En centre bourg, la municipalité vous proposera des concerts les vendredis 16, 23, 30 juin et le 7 juillet.

Ces concerts gratuits et en plein air se dérouleront de 19 h 30 à 21 h 30.

Le programme établi par **Karine Delteil** et **Sonia Asselin** est varié et vous découvrirez chaque vendredi soir un style de musique différent. Retrouvez la programmation en dernière page.

Soyez nombreux à répondre présent pour ces manifestations festives.

Que la météo soit avec nous pour que ces moments de partage soient un succès.

Terrain synthétique

L'inauguration officielle du terrain synthétique aura lieu le samedi 17 juin 2023 à 11 h 00.

Cette cérémonie, présidée par Philippe Beaumont, remerciera les élus du conseil régional, du conseil départemental et de la fédération française de football pour l'aide apportée au travers des subventions. Les entreprises ayant travaillé sur le projet, les dirigeants et licenciés du club, les élus découvriront le nom du terrain synthétique pour remercier un dirigeant emblématique du club. Le pot de l'amitié clôturera cette cérémonie et mettra fin à ce projet très important pour le développement de la section football de l'ESM.

Philippe Cochard

LA VIE A MARIGNY

« Accueil de loisirs pour les vacances d'août 2023 »

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous pourrez inscrire votre/vos enfant(s) scolarisés ou non à

Marigny les Usages, au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs

"La Caillaudière" qui se situe à Boigny sur Bionne sur la période d'août (du lundi 07 au jeudi 31 août 2023).

L'inscription s'effectuera sur le portail famille de Marigny les Usages à partir du mardi 09 mai 2023 (pas d'inscription via le portail famille de Boigny sur Bionne et ni par téléphone).

Le centre pourra accueillir jusqu'à 30 enfants Martarais.

Au-delà de 30 inscriptions, vous serez sur une liste d'attente et lors d'un désistement, vous serez contacté.

Les tarifs correspondent à notre grille tarifaire du service enfance qui se trouve dans l'onglet "documents" - "documents généraux" - "règlement des accueils".



PERISCOLAIRE

Vous pourrez inscrire votre/vos enfant(s) à deux prestations, qui vous seront proposées sur place uniquement :

- Veillée (3.40€)
- Nuit au centre (6.50€)

Si des camps sont organisés, vous serez averti par mail pour effectuer l'inscription.

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 38 75 13 17, par mail à periscolaire@marignylesusages.fr ou par l'onglet "contact" de votre portail.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 10 juillet au 4 septembre 2023.



Le département a mené une action pour équiper les bibliothèques des petites communes, afin qu'elles puissent informatiser le fonctionnement des prêts de livres et autres supports auprès des particuliers.

Cela simplifie les échanges avec la bibliothèque départementale, lors des renouvellements des collections de livres qui ont lieu régulièrement.

Notre bibliothèque a bénéficié de cet équipement. La remise de l'ordinateur a eu lieu le 03/04/2023 en mairie. Nous remercions le département pour ce don qui facilitera grandement la gestion pour nos bénévoles.

Ozélir!
le Mai
littéraire
du Loiret

DU 5
AU 23
MAI
2023

100
rendez-vous

50
communes

30
partenaires

Loiret
votre Département

Découvrez
le programme
ozelir.loiret.fr

f t y i in

arrêté - André Julien Legendre / Illustration Sans Légende

ASSO' INFOS



Le Jardin des Jeunes Pousses a repris ses activités printanières.

L'accueil des classes a recommencé. Les enfants sont initiés à de multiples activités de découverte : nourrissage des poules et des poissons, observation et respect du réveil des abeilles, semis sous serre et début des semis en pleine terre.

Les enfants grâce à cette école de la nature apprennent à comprendre et respecter un espace naturel de proximité.

Comme tous les ans, une couveuse est installée dans une classe.

Tous les quinze jours, des résidents de la sablonnière viennent participer aux activités du jardin.

Le jardin continue d'évoluer vers une approche de plus en plus écologique et responsable : achat d'Oyas et gestion des déchets en circuit fermé. Un projet de pergola associée à des panneaux solaires est à l'étude pour assurer un meilleur accueil des enfants ainsi que notre indépendance énergétique.

La vente de plants de fleurs, tomates, courgettes, concombres aura lieu du 15 au 17 mai.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'association.



L'APEM a organisé le 08 Avril dernier la chasse aux œufs qui s'est déroulée sous le soleil et a rassemblé une centaine d'enfants accompagnés de leurs familles.

Un beau succès auprès des petits comme des grands!

Le 12 mai prochain L'APEM participera à la course des chevreuils organisée par l'USEP en offrant le goûter aux enfants.

Enfin, le samedi 1er juillet aura lieu la kermesse de l'école. Les enseignants, le périscolaire, la commission jeunesse et l'APEM préparent diverses animations et vous y attendent nombreux.



3ème COURSE DES CHEVREUILS
MARIGNY LES USAGES

Vendredi 12 mai 2023
RDV à 17h à la salle des Étangs

17h30: 600m pour les enfants nés en 2016 et 2017

17h50: 1000m pour les enfants nés en 2014 et 2015

18h20: 1600m pour les enfants nés en 2012 et 2013

Gratuit pour les licenciés USEP et 2€ pour les non licenciés

Cet évènement sera composé de 3 courses ouvertes aux écoliers de Marigny-les-Usages et des alentours, et se déroulera dans les rues autour de l'école. Nos jeunes de la Grande Section de maternelle au CM2 auront besoin de vos encouragements pour boucler les parcours. N'hésitez pas à venir les encourager et à communiquer sur cet évènement.

Pour assurer le bon déroulement et la sécurité des enfants, nous recherchons des bénévoles. De plus, l'USEP recherche de nouveaux membres pour assurer l'avenir de cette association et ainsi, poursuivre la découverte du sport au sein de l'école de Marigny les Usages. N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'USEP par mail.



Depuis fin 2021, Serge Aubailly exerce les fonctions de conciliateur de justice. Il tient des permanences à la mairie de Chécy. Les habitants de Marigny les Usages peuvent bénéficier de ses services.

La conciliation est gratuite et permet d'éviter le passage au tribunal qui engendre des frais et des délais de traitement plus longs.



« La conciliation est totalement gratuite et permet ainsi très souvent d'éviter le passage par le tribunal qui engendre des frais et des délais de traitement plus longs. »

Depuis novembre 2021, Serge Aubailly, conciliateur de justice, tient des permanences à la mairie de Chécy destinées aux administrés de Chécy, Marigny-les-Usages, Boigny-sur-Bionne, Fay-aux-Loges, Bou, Mardié et Donnery, Zoom sur un métier méconnu.

Conciliateur de justice Améliorer le dialogue

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai exercé la profession d'expert-comptable pendant 30 ans. Directeur général d'un groupe d'expertise, audit et conseil à Orléans, j'ai travaillé pour de nombreuses entreprises de toutes tailles tant sur la région orléanaise que dans toute la France et même un peu à l'étranger.

Ce métier nous confronte chaque jour à la pratique du droit, le droit comptable bien sûr, mais également le fiscal, social, patrimonial, des sociétés, des associations... Dans cette activité, le contact humain et la psychologie sont essentielles puisqu'il faut apporter à chacun des conseils tant adaptés à sa situation qu'à ses capacités à les mettre en œuvre.

QUEST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À ÊTRE CONCILIEUR DE JUSTICE ?

J'avais envie d'être utile aux autres. En retraite, je recherchais une activité intellectuelle, indépendante et qui me laisse assez de temps pour me consacrer à mes autres passions.

Suite à une campagne de recrutement du ministère de la Justice, les responsables de la cour d'appel d'Orléans ont retenu ma candidature. Apporter de l'aide bénévolement à mes concitoyens entre parfaitement dans le sens que je veux donner à ma vie de retraité. J'ai ensuite suivi un cursus de formation dirigé par l'école nationale de la magistrature et l'association des conciliateurs. Après avoir assisté à des conciliations aux côtés de conciliateurs expérimentés, j'ai prêté serment et j'ai été nommé sur le secteur de Chécy (Chécy, Boigny, Mardié, Bou, Boigny et Marigny et Fay-aux-Loges) pour tenir une permanence.

La mairie de Chécy m'a réservé un très bon accueil et mis à ma disposition immédiatement tous les moyens matériels nécessaires pour exercer mon activité dans les meilleures conditions en toute indépendance.

exemples : traitement de terminaison de travaux, produits reçus non conformes, mécontente entre voisins liés à des nuisances ou des constructions.

Si la conciliation n'est pas possible pour les litiges avec l'Administration, l'état de la personne et le droit de la famille elle est possible dans tous les autres domaines tels que les litiges entre propriétaires et locataires, entre professionnels, avec les assurances, et tous les différends entre personnes (familiaux, ventes entre particuliers, dettes et créances...), quel que soit le montant du litige.

QUEL PREMIER BILAN TIREZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Après plus d'une année d'exercice, il est possible de tirer un premier bilan. Sur l'année 2022, j'ai été saisi de 43 dossiers. Sur les 36 dossiers sur lesquels une confrontation a pu être organisée, 28 dossiers se sont conclus par un accord. C'est donc plus de 75 % des dossiers traités qui ont trouvé une issue favorable démontrant que la conciliation de justice a sa place dans la gestion de conflits de tous domaines.

Ainsi pour gérer la conciliation il faut des qualités d'écoute et de psychologie pour permettre aux parties de trouver un accord dans la sérénité. Bien souvent, c'est le retour à une situation de dialogue apaisé qui permet de trouver une solution acceptable qui met fin à une difficulté qui perturbe la vie quotidienne.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Les dossiers conciliés se rapportent principalement aux litiges avec des commerçants ou prestataires et aux troubles de voisinage et leur délai de traitement est extrêmement rapide puisqu'ils sont généralement finalisés dans un délai de deux mois. Quelques

JEUDI 23 MARS
& JEUDI 12 AVRIL
9H-12 H EN MAIRIE

Prochaines permanences du conciliateur

MYCHÉCY

8

VIDE GRENIER MARIGNY LES USAGES

DANS LES RUES DU CENTRE BOURG



DIMANCHE 21 MAI 2023

INSCRIPTIONS obligatoires: Salle Ara Martis (bibliothèque)

Samedi 29 avril de 10H à 12H
Samedi 13 mai de 10H à 13H
Jeudi 4 mai de 16H30 à 19H
Jeudi 18 mai de 16H30 à 19H
2,50€ le mètre linéaire

asso-marigny-les-usages@famillesrurales.org
CONTACT : 06 85 89 77 12 - 06 72 67 95 46 - 02 38 75 10 03

Organisé par l'association Familles Rurales de Marigny



iad
CA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR

Nicolas LAZARENO
06 61 46 02 90
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IMI France immatriculée au RSAC de Orléans sous le numéro 834752297. Sans détention de fonds, titulaire de la carte de démarchage immobilier sous le contrôle du RSAC IMI France SAS.

ALEXOTO 45
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

ALEXOTO 45

Réparations et entretiens toutes marques -
Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage
pneus auto et moto

ouvert du lundi après-midi au samedi matin

09.50.83.76.64
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe
45760 MARIGNY LES USAGES

CB Bois
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC
Véranda - Volet - Portail
Charpente - Escalier
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31
g.cottet@cb-bois.fr

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY
www.cb-bois.fr

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur et vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans l'Echo des Usages. Vous pouvez compléter le formulaire via le site internet de la mairie, rubrique ECHO DES USAGES et le retourner par mail à l'adresse mail mairie@marignylesusages.fr ou par courrier postal : Mairie Place de l'église - 45760 Marigny Les Usages

L'Écho BIO

LA GESTION DES DECHETS

En 2020, chaque habitant de la Métropole a jeté 506kg de déchets ménagers et assimilés, soit plus d'1,3 kg/jour. Suite à ce constat, la Métropole a lancé un plan d'action dont l'objectif est de réduire de 100kg ce montant d'ici 2027 : le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

Dans les actions tous azimuts que s'est fixé le PLPDMA, une part importante est dévolue à la communication et l'accompagnement du changement. C'est pour cela que chaque commune se doit de passer à l'action. Nos premières actions sont les suivantes :

- Nous avons répondu à l'appel à projet de l'ADEME sur le tri et collecte des déchets dans les espaces publics. Aussi, 7 postes, représentés par un couple de 2 poubelles, une jaune, de tri pour les emballages et une noire pour les déchets ménagers, ont été positionnés à des points stratégiques dans la commune.

Ceci est une approche supplémentaire pour sensibiliser chacun à ne pas jeter sur la voie publique leurs déchets mais également les inciter à trier, c'est pour cela que ces poubelles sont habillées de consignes de tri. Un suivi sera fait et retranscrit régulièrement afin de constater le niveau de mobilisation de la population.

- Nous en profitons pour continuer de travailler avec les enseignants sur ce thème en communiquant avec les délégués de classe, 1 poste de poubelles ayant été également positionné dans la cour.

- Une nouvelle opération « village propre » est prévue d'ici la fin de l'année, toujours dans l'esprit de sensibiliser un maximum de martarais. Une solution doit aussi être apportée à l'ancienne « canche » dont les stigmates sont visibles en forêt.

- Nous relayons, encore et toujours, les dispositifs mis en place par la Métropole : « j'adopte un composteur », les bornes de collecte des textiles (voir l'article sur l'association « Tremplin »), les actions sur le réemploi (maison du réemploi à St Pryvé)...



Pour plus d'informations, le programme complet du PLPDMA et s'inscrire à la newsletter de la « réduction des déchets » suivre le lien : <https://www.orleans-metropole.fr/dechets/reduction-des-dechets>

3-4 JUIN 2023

LEVEZ LES YEUX, REGARDEZ COMME C'EST BEAU!

Orléans Métropole
OBJECTIF ZÉRO CARBONE
Territoire de vie et d'orientation

ORLÉANS MÉTROPOLE

© ORLÉANS MÉTROPOLE

Programme de Marigny les Usages

Levez les yeux et regardez nos arbres

Nous proposons aux martarais, petits et grands, de s'intéresser à nos arbres : le RDV se situera sur le site de la Sablonnière où de nombreux documents et visuels vous feront découvrir notre richesse arboricole pour mieux la connaître, mieux la comprendre et ainsi mieux la préserver. Vous êtes invités à participer à l'une des 2 balades découvertes, soit à 10h, soit à 15h le samedi 3 juin orchestrées par notre expert écologue, Lucien Maman (durée : environ 1h30).

Toute la journée de 9h à 17h vous pourrez visiter l'exposition grâce aux supports de l'ONF. Des animations avec une approche pédagogique seront également à la disposition des enfants. Venez nombreux en famille participer à ce moment d'échanges et de convivialité. Vous pourrez vous inscrire en envoyant un mail à mairie@marignylesusages.fr, en précisant l'heure choisie (10h ou 15h).

Ne pas jeter sur la voie publique

CONSULTEZ LE PROGRAMME DES COMMUNES SUR orleans-metropole.fr sortir.orleans-metropole.fr



Devenez consom'acteurs dans notre démarche d'insertion !

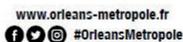
Dans la métropole d'Orléans, 127 points de collecte existent pour faciliter le réemploi et le recyclage des vêtements, chaussures et linge de maison inutilisés et lutter contre le gaspillage. 700 tonnes sont ainsi ramassées et triées chaque année !



L'association Le Tremplin est le partenaire de la Métropole pour l'animation de cette filière qui se décompose en plusieurs étapes :

- la collecte des textiles déposés par les habitants dans les bornes installées sur la métropole
- le tri des textiles par niveau de qualité, saison, taille, type, etc....
- la revente des plus belles pièces dans les boutiques locales « Des habits et moi » à Orléans et à Saint Jean de Braye et sur la boutique en ligne <https://www.dhem-france.com/>
- l'expédition des pièces de second choix sur le marché du réemploi international
- l'expédition des pièces en mauvais état sur le marché du recyclage. Les fibres textiles recyclées permettent notamment de fabriquer des produits isolants.

Située à Saint Pryvé Saint Mesmin, la structure emploie près de 70 salariés, la grande majorité en insertion. Trier bien sûr, mais aussi professionnaliser : les salariés du TREMPLIN (ré)apprennent à travailler en entreprise, à respecter des horaires et les contraintes liées à leur fonction. Des emplois essentiels, à l'heure de la préservation de l'environnement, des ressources en énergie et en matières premières.



ASTUCE AU POTAGER !

La fin des saints de glaces va bientôt arriver et vous allez pouvoir enfin planter vos plants de légumes.

Voici quelques astuces pour bien planter:

Les tomates

Le plant de tomate a besoin d'être planté profond afin qu'il puisse développer son système racinaire. Les petits poils duveteux présents sur sa tige sont de futures racines. Aussi, avant de planter votre pied de tomate creuser un trou équivalent au 2/3 environ de la hauteur du plant. Mettez dans le fond du broyat de coquille d'oeuf et une poignée d'ortie. Cela lui donnera beaucoup de nutriment qui l'aidera à pousser et à être en forme.

Les courgettes

Espaced bien vos pieds de courgette afin qu'ils aient de la place pour pousser. La courgette aura besoin d'une terre riche en humus, légère, fraîche, bien ameublie. De généreux apports de compost bien décomposé seront d'ailleurs les bienvenus lors de la plantation. Privilégiez une exposition bien ensoleillée, avec idéalement le soleil du matin.

Les concombres

Le concombre aime les endroits chauds et ensoleillés. Il craint beaucoup la pluie et l'humidité car est sensible à l'oïdium. Sur les variétés grimpantes, pensez à lui mettre un support afin qu'il puisse grimper (grillage, tige de bambou, tipi...). La terre devra être riche en compost et devra toujours restée humide.

Si vous manquez des arrosages, au pied, votre concombre sera amer et peu agréable à manger.

Les oignons

Ils seront un très bon allié au jardin, vous permettant de diminuer votre consommation d'eau. Ce pot en terre cuite sera enterré à côté de plants. Leurs racines iront se coller le long du pot et puiser l'eau dont ils ont besoin pour maintenir leur croissance. Idéal pour les départs en vacances ou une fois rempli il pourra donner de l'eau entre 3j et une semaine pour les plus gros.

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Vendredi 5 mai	Soirée d'échanges	19h	Salle des Etangs
Lundi 8 mai	Commémoration	9h30	Monument aux mort
Dimanche 14 mai	Marche des Etangs		Salle des Etangs
Dimanche 21 mai	Familles Rurales - Vide-Grenier		Salle des Etangs
Samedi 3 juin	24h de la biodiversité	9h-17h	Sablonnière
Dimanche 11 juin	Course de caisses à savon	10h	Centre bourg
Samedi 17 juin	Inauguration du terrain synthétique	11h	Terrain de foot

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

16, 23 ET 30 JUIN, 7 JUILLET 2023

CONCERTS

PROGRAMMATION

16 JUIN Lindalë

Rencontre de musiciens
tourangeaux autour d'une passion
commune pour les airs traditionnels
irlandais et les chansons folks
américaines.



23 JUIN Quintessence

Groupe orléanais de variétés
françaises et étrangères composé
des plus grands standards pop-
rock, disco, folk



30 JUIN Ivaanyh

Chanteuse d'origine martaraise
Compositions originales et variété
internationale et française aux
influences Soul, Pop, jazz



7 JUILLET Vengeurs Démasqués

Duo boignaciens de reprises
dynamiques des standards de la
chanson française de 1950 à nos
jours



ETAT CIVIL

Ils sont né(e)s

- Mathis, Patrick, Emmanuel DUFER le 08/02/2023
- Livio MIRANDA le 12/02/2023
- Catalya BERNABÉ le 20/02/2023

Ils se sont pacsés

- AUDOT Hélène/MAVIEL Thomas le 07/04/2023

INFOS UTILES

Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00
- mardi et jeudi 15h00 à 17h30
- TEL : 02 38 75 04 15
- E-mail : mairie@marignylesusages.fr
- Site internet : www.marignylesusages.fr

Ouverture de la bibliothèque:

- Mardi : 16h30 à 19h
- Jeudi : 15h à 17h30
- 1er samedi du mois : 10h à 12h

Samu : 15 / Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60
ERDF: 09.72.67.50.45
Kinésithérapeute, Mme Alexandre:
02 38 21 09 13
Infirmière, Mme Manso:
06 77 34 02 09

Horaires déchetterie:

- lundi : 14h- 18h
- du mardi au samedi: 9h-12h / 14h-18h
- dimanche : 09h-12h

Directeur de la publication: Philippe Beaumont
Conception: Marine Rocher
Photos: Sonia Asselin
Impression Prevost BBV
Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit
est issu de forêts gérées durablement et
de sources contrôlées. pefc-france.org
Ne pas jeter sur la voie publique.



Les prochains
ramassages
des déchets
jaunes sont les
5 et 19 mai et
les 2 et 16 juin
2023

